

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FINANCES



## Un budget maîtrisé et des investissements structurants qui se dessinent.

À la suite de la présentation du rapport d'orientation budgétaire en conseil municipal jeudi 21 février, les grandes orientations du budget pour l'année 2019 se dessinent. La Ville optimise ses recettes, baisse ses dépenses de fonctionnement et consolide un programme d'investissement d'envergure, malgré un contexte budgétaire contraint.

## DES MOYENS AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

Dans un contexte incertain, où les dépenses publiques figurent parmi les quatre thématiques du Grand débat national, en 2019, la Ville sera toujours dans un effet ciseaux inversé grâce à une optimisation de ses recettes et en baissant ses dépenses. Saint-Germain-en-Laye réaffirme une ambition forte en préparant la commune nouvelle de demain pour garantir un territoire toujours plus dynamique et attractif.

## UNE POLITIQUE DE GESTION RIGOREUSE

Depuis de nombreuses années, la Ville s'impose la maîtrise de ses dépenses par la mise en œuvre d'une revue générale des politiques publiques. En 2019, les dépenses de fonctionnement vont connaître une nouvelle baisse de l'ordre de -0,3 % pour la quatrième année consécutive, à périmètre constant.

## DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

La Ville prévoit un programme d'investissement conséquent (555 € par habitant quand la moyenne des communes de même taille est de 323 €), soit plus de 25,5 M€. En 2019, les projets structurants se poursuivent avec la finalisation de l'écoquartier Lisière Pereire et un projet de renouvellement urbain sur le site de l'hôpital, les restructurations-extentions de groupes scolaires, la poursuite de la mise en valeur de l'hyper-centre et du patrimoine, l'aménagement du complexe sportif Claude-Bocard, la rénovation de l'église Sainte-Croix et du presbytère, la finalisation de l'étude et le lancement des travaux de l'extension du cimetière à Fourqueux.

## COMMUNE NOUVELLE : DES IMPACTS FINANCIERS POSITIFS

Les premiers effets financiers liés à la création de la commune nouvelle sont positifs et conséquents – 600 000 € environ. Une somme qui pourrait être affectée en fonction-

nement et/ou en investissement à l'occasion du budget supplémentaire, ou bien maintenue en réserve.

La commune nouvelle bénéficiera également pour ses investissements d'une subvention exceptionnelle de 4,6 M€ versée par le conseil départemental des Yvelines. Ce sont ainsi 9,2 M€ de travaux qui seront financés à 50 %.

« *Aucun domaine n'est oublié, la commune nouvelle est dédiée à notre vie quotidienne, avec le souci constant de la qualité de vie et des services publics proposés. C'est le moyen de mettre en commun les charges de fonctionnement et les projets structurants d'investissement sur l'ensemble du territoire* », explique Arnaud Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye.

## UN MAINTIEN TOTAL DE LA FISCALITÉ

En 2019, il n'y aura aucune hausse de la fiscalité locale. Les taux de taxe d'habitation et taxes foncières de Saint-Germain-en-Laye seront toujours très en deçà des taux nationaux. « *Soucieux de la pression fiscale de nos administrés appréhendée au niveau des foyers fiscaux, nous effectuons des simulations croisées taxe d'habitation et taxe foncière afin de trouver le meilleur chemin en 2020.* »

## VERS UNE HARMONISATION DES TARIFS

Les tarifs extramuros ont déjà été supprimés dans les écoles et les médiathèques. Ils le seront en septembre pour le conservatoire. L'harmonisation ne signifie pas pour autant l'unification. Certains tarifs restent zonés : c'est le cas des terrasses, des locations de salles ou encore du stationnement. « *Pour les tarifs de restauration scolaire et d'accueil périscolaire, nous étudions différents scénarii pour une mise en œuvre au plus tard en septembre 2020. Et nous informerons bien évidemment les parents.* »

## UNE DETTE QUASI NULLE

Saint-Germain-en-Laye se place parmi les villes les moins endettées de France.

Un encours de la dette faible et sans risque qui devrait être quasi nul fin 2019 offrant ainsi une pleine capacité d'emprunt pour porter les projets.

## Attachée de presse

Aline DUCHEMIN  
aline.duchemin@saintgermainenlaye.fr  
01 30 87 20 81

## Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE  
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr  
01 30 87 20 83

